



# ARVEYRES

JUILLET 2021

BULLETIN MUNICIPAL N° 43



8, rue de l'Eglise - 33500 ARVEYRES  
Tél. 05 57 24 80 14  
Mail : [contact@arveyres.com](mailto:contact@arveyres.com)

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :  
9h00 - 12h00 sur rdv / 13h30 - 17h30

Mercredi : 9h00 - 13h00 sur rdv

Samedi : 9h - 12h, le premier et  
troisième du mois (sauf juillet et août).

**En cas d'urgence : 06 48 44 41 01**

Agence Postale Communale  
8 rue de l'Eglise - 33500 ARVEYRES  
Tél. 05 57 24 80 27

Du lundi au vendredi : 9h à 13h  
Heure limite de dépôt courrier/colis  
pour un départ le jour même : 12h

Le samedi : 10h - 12h  
Heure limite de dépôt courrier/colis  
pour un départ le jour même : 11h30

Bulletin d'information municipal d'Arveyres  
Directeur de la publication : Bernard GUILHEM  
Crédits photos : mairie d'Arveyres  
Imprimé sur papier promouvant la gestion  
durable des forêts  
PEFC/10-31-1377

Impression : Imprimerie LESTRADE  
Bulletin dématérialisé à retrouver sur  
le site [internet.arveyres.fr](http://internet.arveyres.fr)



## Le Mot du Maire

Arveyres et vous,

Madame, Monsieur, bonjour et bienvenue dans cette 43<sup>ème</sup> édition du bulletin municipal arveyrais.

Jour après jour, la vie « d'avant » reprend lentement et chacun d'entre nous espère apercevoir rapidement le bout du tunnel... Même s'il faudra, sans aucun doute, vivre désormais avec ce risque sanitaire supplémentaire.

Malgré tout et, fort heureusement, si la sortie de cette pandémie se confirme, notre territoire aura été relativement épargné.

Pour tous les français, la date du 19 mai a été vécu avec bonheur et soulagement. En dépit, des conditions encore restrictives, la réouverture des cafés, restaurants et autres magasins, a redonné espoir et éclaircissement sur l'avenir.

La vie reprend enfin son cours quasi normal, mais, chacun doit avoir conscience que la situation sanitaire reste fragile et que le risque d'un nouvel épisode pandémique n'est pas encore totalement écarté.

De ce fait, depuis plus d'une année, la municipalité doit redoubler d'effort pour faire avancer les projets de la nouvelle mandature.

Malgré cela, notre village connaît un regain d'intérêt comme la plupart des communes girondines. Arveyres voit sa population croître, nous avons franchi la barre symbolique des 2000 habitants.

Cet engouement peut s'expliquer par la recherche d'une qualité de vie dans les villages tel que le nôtre.

Bien sûr la physionomie de la commune évolue et doit progresser encore, nous nous y employons. Visiblement, nous sommes passés d'une population rurale à un peuplement de type péri-urbain.

Les travaux relatifs à cette progression vont bon train, le giratoire est en place, la rue de l'église sera vraisemblablement en travaux jusqu'à la fin de l'année.

Dans l'immédiat, pour éviter une éventuelle démolition des futurs trottoirs, il faut reprendre tous les branchements d'adduction d'eau potable et repositionner les compteurs sur le domaine public.

Dans le même temps, le projet du futur giratoire du Port du Noyer est finalisé, les travaux pourraient semble-t-il commencer en septembre.

En parallèle, notre projet structurant du PLU évolue. Le bureau d'étude travaille actuellement sur la partie « densification » afin de mettre en œuvre une stratégie imposée d'urbanisation maîtrisée et destinée à assurer un développement cohérent de la commune tout en conservant un cadre de vie fonctionnel et qualitatif.

Vous connaissez mon attachement à la transparence et à la concertation, en cas de besoin de détails quels qu'ils soient, la municipalité répondra à vos interrogations.

Pour terminer, il me reste à vous souhaiter un très bel été ensoleillé pour tous et de bonnes vacances pour ceux qui peuvent en bénéficier.

Mais.... restons prudents !

Respectueusement vôtre.

Bernard GUILHEM,  
Le Maire





## Sommaire :

- Délibérations des conseils municipaux
- Associations arveyraises :  
Retour sur les différentes actions menées,  
Journées du Patrimoine septembre 2021
- Vivre le Tour de France depuis Arveyres  
du 15 au 17 juillet : écran géant, guingette, Food Truck
- Jeunesse : Actions Conseil Municipal des Enfants :  
jeunes investis et volontaires !
- Bien vivre ensemble : Rappels citoyens

## VIE MUNICIPALE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2021 ET 28 JUIN 2021



- Adoption du compte rendu du 12 avril 2021
- Choix du prestataire pour l'assurance statutaire de la collectivité
- Convention de projet urbain partenarial (PUP) avec la société Lidl - lancement du marché de travaux - conventionnement avec le conseil départemental de la Gironde
- Actualisation du loyer du local professionnel situé 18 rue Auguste Lemeland
- Avenant n°1 à la convention d'entretien du débarcadère et des abords du ponton Jeanne d'Albret du port de Libourne-Saint-Emilion
- Décisions prises dans le cadre des délégations
- Autorisation du conseil municipal à monsieur le maire de déposer une demande de subvention auprès du conseil départemental de la Gironde pour les aménagements de voiries de la rd 2089 et la rd 128
- Vote de la subvention 2021 au profit du budget du CCAS
- Décision modificative numéro 1 au budget 2021 de la commune
- Ajustement de l'affectation du résultat 2020 sur le budget 2021
- Fixation de la durée d'amortissement des subventions d'équipement versées
- Autorisation du conseil municipal à solliciter la Cali pour les aménagements de voiries du carrefour Brondeau sur la rd 2089

- réalisés dans le cadre de la cab
- Encaissement du produit des dons et des quêtes
- Redevance d'occupation du domaine public par les réseaux et installations de télécommunication - RODP Telecom
- Vote des subventions 2021 aux associations.
- Convention entre la commune d'Arveyres le conseil départemental de la Gironde pour les aménagements routiers route de l'Église - CAB
- Adoption du compte rendu du 31 mai 2021
- Désignation du représentant au conseil portuaire du port de Libourne Saint-Emilion
- Choix du prestataire de voirie pour le programme de travaux 2021
- Convention entre les communes d'Arveyres et de Cadarsac pour la répartition des dépenses de fonctionnement du groupe scolaire et du restaurant scolaire
- Autorisation du conseil municipal à monsieur le maire de déposer une demande de subvention pour la commanderie auprès du conseil départemental de la Gironde
- Révision du loyer au 04 rue de l'Église
- Modification de la convention de projet urbain partenarial (PUP) avec la société Lidl
- Autorisation du conseil municipal à monsieur le maire de lancer la mise en concurrence pour les travaux de voirie nécessaires au carrefour de la rd 2089 et la rd 128
- Décisions prises dans le cadre des délégations
- Adoption du rapport d'évaluation n°1 de la Cali approuvée par les membres du CLECT
- Créations et suppressions de postes
- Autorisation du conseil municipal à monsieur le maire de signer la convention de mise à disposition du local situé 5 rue de l'Église

Retrouvez tous les comptes-rendus des conseils municipaux sur [arveyres.fr](http://arveyres.fr)

## NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ AU FORMAT CARTE BANCAIRE

### Que contient-elle ?

Sa puce électronique, hautement sécurisée, comprend des informations qui figurent sur la carte : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, l'adresse, la taille, le sexe, la date de délivrance de la carte et sa date de fin de validité ainsi que, comme pour le passeport, la photo du visage et les empreintes digitales (sauf pour les mineurs de moins de 12 ans).

Elle est également équipée d'un cachet électronique visuel (CEV) signé par l'État, qui permet une lecture automatique et reprend les données inscrites sur la carte, ce qui permettra de détecter rapidement une éventuelle fraude si ces données ont été modifiées.

**A savoir :** Pour les enfants en garde partagée, il y aura toujours 2 adresses.

### Dois-je renouveler ma carte qui est à l'ancien format ?

Il n'est évidemment pas obligatoire que tous les citoyens soient munis



d'une telle carte à partir du 2 août 2021. En revanche, aucune carte nationale d'identité à l'ancien format ne pourra être délivrée à partir de cette date.

Vous n'avez donc pas besoin de renouveler votre carte actuelle de manière anticipée si elle est encore valide. Ce n'est qu'à partir de 2031 que vous ne pourrez plus voyager dans l'espace européen avec votre ancienne carte.

### Le recueil des empreintes obligatoires

Lors de la demande de carte d'identité, il sera indispensable de donner ses empreintes digitales pour qu'elles soient mises dans la puce de la carte. Comme pour les passeports, une double vérification sera effectuée, d'abord au moment de l'instruction puis lors de la remise de la carte.

### Une nouvelle durée de validité

La durée de validité de la nouvelle carte sera de dix ans, et non plus de quinze ans, pour respecter le règlement européen.

**Rappel :** La première demande et le renouvellement de la carte d'identité sont gratuits sauf en cas de perte ou de vol (25 €).

## BUDGET 2021

L'ouverture d'esprit n'est pas une fracture du crâne.

6 ans après notre première élection, nous ne changeons pas de cap.

Comme vous avez pu le lire dans la presse et, dans le mot bienveillant de l'opposition, vos impôts fonciers vont augmenter. Oui, c'est exact, mais dans quelles proportions ?

Taxe foncière = Base x Taux.... La formule est simple

La base est déterminée par l'Administration Fiscale, nous n'agissons que sur le taux, et la suppression de la TAXE D'HABITATION renforce cet état de fait.

**Mais avant tout, COMMENT fonctionne un budget municipal :**

BUDGET DE FONCTIONNEMENT		BUDGET D'INVESTISSEMENT	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
<u>Recettes de fonctionnement + report de résultat</u> 1,604 k€ Nos impôts locaux représentent 48% de nos recettes	<u>Capacité investissement</u> 99 k€	<u>Capacité d'investissement</u> 99 k€	<u>Remboursement dettes passées</u> 42 k€
	<u>Dépenses de fonctionnement</u> 1,505 k€ Les charges de personnels représentent 44% des dépenses de fonctionnement	Epargne Arveyres 513 k€	Subventions, Dotations, Taxes Etat, Région, Départ., CALI 926 k€
		Emprunts 628 k€	<u>Investissements dans la commune</u> 2.058 k€

Le plus important est donc de **maîtriser les charges de fonctionnement** pour **MAXIMISER les investissements sans augmenter les impôts**.

Or, le quoiqu'il en coûte de l'année 2020 n'est pas sans conséquences financières pour nous, et réduit donc notre marge de manœuvre en investissements. Procédures, mesures d'hygiène et autres protocoles sanitaires nous coûtent beaucoup d'argent pour faire face au lot de décisions sanitaires parfois déconcertantes. Le plus important est donc de maîtriser les charges de fonctionnement pour MAXIMISER les investissements sans augmenter les impôts.

Ceci étant, depuis 7 ans, nous avons décidé d'investir lourdement et la Convention d'Aménagement du Bourg se présente enfin.

Elle battra son plein en 2021, avec son lot de factures conséquentes.

Alors, le dilemme se présente à nous. Faut-il faire payer les habitants d'aujourd'hui en augmentant la taxe foncière, ou ceux de demain, en endettant la commune ? La bonne réponse est sans doute un mix des deux.

2 % d'augmentation du taux, a été notre choix. Cela représente un peu moins de 15 euros par avis de taxe foncière, soit 15.000 euros de recettes supplémentaires par an pour la commune. Mais comme vous pouvez le constater, nous, habitants d'Arveyres sommes loin d'être les seuls à financer les investissements dans NOTRE commune.

**Les 10 premières lignes d'investissements prévus pour cette année sont :**

Aménagement du Bourg - C.A.B	815.000 €
Giratoire LIDL	667.000 €
Report programme voirie 2020	113.500 €
Mise aux normes Sanitaires Salle des fêtes	36.000 €
Borne de recharge 50 KW/H pour véhicules électriques	32.800 €
Carrefour Fage - aménagement carrefour et refuges	32.000 €
Conception, réalisation Projet Ancienne boulangerie	30.000 €
Aménagement chemin de Graveyron	27.900 €
Travaux péril imminent	18.000 €
Etude préalable C.A.E.	15.000 €
Total des 10 premières lignes	1.781.200 €

La liste des investissements qui seront réalisés en 2021 est encore longue, même si les montants sont plus modestes. Alors, OUI, les impôts locaux vont augmenter, mais notre contribution est encore relativement modeste au regard des chantiers mis en œuvre pour améliorer les conditions de vie des Arveyrais, n'en déplaise à une opposition municipale inexistante dans tous les projets.

Cédric Aurillaud - 1<sup>er</sup> Adjoint





## VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

### JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Pour que l'histoire Continue...



Association pour la  
Commanderie d'Arveyres

L'association Pour la Commanderie d'Arveyres participera comme à son habitude aux Journées Européennes du Patrimoine qui auront lieu les **18 et 19 septembre 2021**. Le thème de cette édition « **Patrimoine pour tous** » invite par son esprit inclusif à se rassembler autour de la richesse

de notre patrimoine historique architectural, mais aussi de notre patrimoine immatériel : tradition orale, art vivant, événements festifs, connaissances et savoir-faire ...

A cette occasion, l'association proposera diverses activités dans le respect des conditions sanitaires en vigueur. Le vendredi 17 septembre est dédié au public scolaire qui pourra participer à l'opération « Levez les yeux ! » pour découvrir notre patrimoine historique arveyrais.

Vous trouverez de plus amples renseignements prochainement sur le site de la mairie et l'application Panneau Pocket ainsi que sur le tableau numérique et notre page Facebook « Commanderie d'Arveyres ».

**Vide-grenier du 27 juin** : Même si une météo capricieuse ne nous a pas comblés à hauteur de nos espérances en termes d'exposants et visiteurs nous avons réussi une journée de partage, sympathie, convivialité et bonne humeur.

**Un grand merci à tous pour votre contribution.**

"L'association participera avec d'autres bénévoles, **le 17 juillet** lors de l'étape contre la montre **Libourne-Saint Emilion du Tour de France** à la gestion du stationnement au niveau des parkings d'Arveyres ainsi qu'aux animations prévues sur le quai du ponton Jeanne d'Albret."

Excellent et serein été !



### UNE SAISON QUI EN APPELLE UNE AUTRE

La ville d'Arveyres bien située entre les cités touristiques de Bordeaux et Libourne, proche des vignobles de la rive droite, des Graves de Vayres et de l'Entre Deux Mers a une position stratégique.

La municipalité a souhaité dans le but de valoriser un patrimoine culturel et naturel de lancer un projet pour faire de la ville d'Arveyres une des premières « **Bulle Verte** » de la localité.

Aidés par une start-up spécialisée dans l'aménagement du territoire,

**nous allons créer un circuit vélo** autour de la commune pour découvrir ou redécouvrir ses paysages, ses grandes et petites histoires.

Les producteurs locaux seront bien évidemment mis à l'honneur et les premiers bénéficiaires de cette nouveauté seront les Arveyrais.

La commanderie aura également une place de choix dans ce circuit et une boutique d'artisans locaux pourrait même voir le jour. Le projet est à l'étude.

**Lancement pour Avril 2022.**

### NOUVELLES DE L'ASPA



**Ils nous ont quittés**

A quelques jours d'intervalle, **Michel Sage** et **Benoît Rispal** nous ont quittés. Deux figures actives au sein de l'ASPA et dévouées à leur village, et qui vont nous manquer.

Nos pensées vont à leur famille dont nous partageons la douleur.



### Nettoyons la nature

Samedi 5 juin, nous étions une trentaine pour l'opération Nettoyons la nature, dont quelques jeunes et enfants.

L'ambiance était au rendez-vous et comme d'habitude, la « récolte » a été bonne. Nous remercions tous les participants en sachant que, hélas, cela ne sera pas la dernière fois que nous nous aurons à faire cela.

Merci aux acteurs et visiteurs de nos vide-maison des **15/16 mai** et **13 juin**. Ces manifestations sont importantes pour nous aider à financer nos actions de mise en valeur de notre patrimoine.

Notre village est riche de souvenirs, souvent petits mais tous émouvants.

Aidez-nous dans notre tâche. Devenez membre actif ou bienfaiteur, renouvelez vos cotisations.

**Renseignements : 05 57 50 57 92**





## RETOUR SUR LE 8 MAI 2021

Les anciens combattants ACPG CATM de la Section Arveyres et Cadarsac sous la présidence de **Monsieur MARRAS Rodolphe** étaient présents ce 8 Mai 2021 comme à chaque événement commémoratif tel que le 11 novembre dernier avec des restrictions sanitaires obligeant les anciens combattants à rester chez eux afin de garantir leur santé.

Toutefois malgré un public interdit sur la commune excepté les élus, en tout cas pour ceux qui souhaitent y participer, **Le Président "Mr MARRAS Rodolphe"** a souhaité que les drapeaux soient sous le signe de l'avenir et du futur au travers de jeunes porte-Drapeau ainsi que la représentation féminine au sein de la sécurité de la nation et de la réserve opérationnelle par **Mlle EHLINGER** responsable de la sécurité de la commune.

Le souhait de Monsieur le Président est porté sur l'espoir de pouvoir enfin réunir de nouveau les anciens combattants pour le 11 novembre prochain sans les restrictions sanitaires actuelles afin de réorganiser un repas digne de ce nom qui leur manque particulièrement avec la camaraderie et la cohésion qui les caractérisent.



## PROJETS ET ACTIONS DES ASSOCIATIONS

Avec l'équipe municipale, nous souhaitons encourager les projets et actions des associations dynamiques. C'est pourquoi, la commission Associations a décidé de modifier les conditions d'attribution des subventions afin de **favoriser les projets**, plutôt que de donner aveuglément sans conditions particulières.

En mars dernier, j'ai organisé des rendez-vous individuels avec les associations d'Arveyres, j'ai pu échanger avec chacune sur leurs projets et leurs problématiques. Je les remercie par ailleurs pour leur engagement sur notre commune, et je reste à leur écoute, disponible, dynamique à leur côté.

Je me félicite d'avoir obtenu l'unanimité des votes de l'opposition représentée par MHS et JD lors des votes sur les conditions d'attribution des subventions ainsi que sur les montants attribués aux associations.

L'an dernier, en raison de la pandémie et pour les soutenir, nous avons accordé les mêmes subventions qu'en 2019 sans aucune condition, et nous avons constaté que la plupart d'entre-elles n'avaient pas eu ou peu d'activité. C'est principalement pour cette raison que nous n'avons pas renouvelé l'expérience.

Nous avons attribué des subventions à 3 d'entre elles, car elles

réunissaient toutes les conditions (Activités, projets, utilité pour les arveyrais, trésorerie inférieure à 3 fois le montant de la subvention). Le 29 mai dernier, le conseil municipal a d'ailleurs voté à l'unanimité les décisions de la commission.

Je tiens également à préciser que **la quasi-totalité des associations arveyraises a une trésorerie largement excédentaire**, ce qui est signe d'une **excellente santé** et encourageant pour les mois à venir. Elles peuvent dès à présent relancer leurs animations et rester dynamique. J'ai moi-même participé à **l'action de l'ASPA « Nettoyons la nature » le 5 juin dernier**.

Je vous invite d'ailleurs à participer activement à toutes leurs actions et à leur témoigner votre soutien.

Sachez qu'au-delà de ces actions ponctuelles, certes très « médiatisées », notre équipe, elle, œuvre naturellement toutes les semaines et ce à minima deux fois par semaine voir des week-end pour nettoyer la nature, par le biais des actions nombreuses de notre adjoint en charge de ce pôle, **Samuel Walton et de son équipe**. Nous pourrions détailler mais cela serait beaucoup trop long !

Le 17 juin, j'ai de nouveau réuni l'ensemble des associations pour la réservation des salles pour leur animation ou repas festif. En effet, la municipalité leur offre la possibilité d'utiliser les salles gracieusement pour leurs activités.

## TOUR DE FRANCE



**Le 17 juillet le Contre la montre Libourne-Saint Emilion se déroule aux portes d'Arveyres.**

A cette occasion nous avons demandé aux associations de se mobiliser pour gérer les **parkings au port du Noyer**, en partenariat avec la ville de Libourne. L'objectif étant d'**accueillir les visiteurs sur notre commune et de leur permettre d'accéder à l'évènement**,

sachant que dès le 16 juillet au soir les accès vers Libourne seront compliqués suite à l'installation des caravanes du Tour.

Des **parkings privés seront ouverts dès le 17 juillet**, et gérés par une vingtaine de bénévoles de l'Association FCCL et de la Commanderie.

En contre partie de leur précieuse aide, je leur ai proposé d'organiser des festivités dès le 15 juillet au soir lors du Feu d'artifice, avec une Guinguette et des Food Truck.

**(Malheureusement Arveyres en Fête ne sera pas présente, lors de leur AG l'association n'a pas pu renouveler son Bureau.)**

Le 17 juillet, jour du contre la montre, avec l'accord de la majorité, nous installons un **grand Ecran** pour suivre l'évènement en direct et cela permet de fixer un point d'attraction pour les visiteurs qui resteront nombreux à la Guinguette et autres stands de nos associations.

Je renouvelle mes remerciements aux Associations qui participent activement à la vie de notre belle commune où il fait bien-vivre.

**Envie de vous investir ? Arveyres en fêtes est en sommeil Redynamisons le comité des fêtes avec les nouvelles générations !**

**Envie de monter un projet associatif ? N'hésitez pas à me contacter pour vous aider à créer et développer vos projets.**

**D'annoncer vos événements ?**

**Nous pouvons insérer vos annonces sur Panneau Pocket.**

**Il existe mille et une façons de s'engager.**

*cecile.boitel@arveyres.fr*



## ENFANCE -JEUNESSE

### QUI SONT CES ENFANTS ET QUE FONT-ILS LIVRÉS À EUX MÊME DANS LES RUES D'ARVEYRES

Depuis la rentrée scolaire 2020, nous constatons un nombre grandissant d'enfants errants sur la commune entre la fin des cours et l'arrivée de leur bus ou après l'arrivée du bus le matin, provoquant pour certains des dégradations, des incivilités mais surtout se mettant en danger (traversée de la départementale, vagabondage près de la voie de chemin de fer ou de la Dordogne et pour certains, consommation de drogue et d'alcool).

Mais comment des parents d'enfants de 11 à 14 ans peuvent il les autoriser à sortir en les laissant livrés à eux même ainsi ? Nous avons organisé une réunion avec le collège et le département pour soulever tous ces problèmes et avons demandé au collège de prévenir tous les parents des dangers de laisser leurs enfants hors de l'enceinte du collège en dehors des horaires de cours après leur arrivée en bus ou dans l'attente de ce dernier.

Malheureusement le collège ne souhaite pas communiquer sur ce sujet indiquant que c'est du ressort de la municipalité. Nous ne disposons pas de l'adresse de tous les parents (90% étant de communes voisines), nous allons donc nous rapprocher des autres municipalités et leur demander de prévenir leurs administrés ayant des enfants scolarisés au collège des dangers encourus et de la nécessité d'encadrer les modes de sorties différemment. Nous regrettons vivement le manque de réponse du collège depuis le début des constatations.

Le Collège de son côté va modifier le règlement intérieur pour que le matin, à minima, les enfants rentrent directement au collège dès leurs sorties du bus.

En ce qui concerne le stationnement du matin, un nouveau marquage au sol sera mis en place interdisant toute possibilité d'arrêt et des places arrêts minutes seront ajoutées.

Croyez bien que nous ne restons pas sans rien faire face à cette problématique

Appels vers la Gendarmerie, rapprochement d'autres communes pour une police intercommunale, étude pour la mise en place de caméra de vidéo-surveillance...

*Nicolas DONIS, 3<sup>ème</sup> Adjoint*

### ANNIVERSAIRES À LA CANTINE





## ACTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



A la suite de leur visite à l'**Auberge du cœur**, projet en continuité de leur **collecte alimentaire** organisée lors de la semaine de la solidarité, les enfants du Conseil Municipal ont écrit un texte.

« Nous avons été reçus par la présidente et les bénévoles de l'association L'Auberge du Cœur de Libourne le mercredi 9 juin. Brigitte, la présidente nous a expliqué le fonctionnement et nous avons pu visiter les locaux. Puis, nous

avons tous eu une mission accompagnée d'une ou plusieurs bénévoles.

**Léana**, accompagnée d'**Amina** et **Nolwen** (en service civique), au stand fruit et légumes frais, mettait pour chaque bénéficiaire des patates, carottes, tomates et deux sortes

d'oignons ainsi que de la salade et des fruits.

**Lanna**, accompagnée par Léa en service civique, mettait 3 viennoiseries par personne avec du pain de mie, des biscuits, et laisser le choix du pain.

**Timothée** et **Warenn**, accompagnés par **Michelle**, étaient préposés au stand du petit déjeuner ainsi que des produits frais cuisinés.

**Maëlys**, au stand des yaourts et produits laitiers, accompagnée de **Marie Laure** et **Marie Claude**, a joué « à la marchande ».

Même si nous avons mal aux pieds à rester debout toute l'après-midi, nous avons été contents de pouvoir aider les personnes dans le besoin. Nous sommes ravis que cette association existe pour aider les familles qui sont dans le besoin. »

Nous remercions toute l'équipe des bénévoles pour leur chaleureux accueil, **Brigitte, Léa, Marie Claude, Michelle, Marie Laure, Amina, Nolwen** et **Danielle**.



### Mot de l'opposition

Chers Arveyraises, chers Arveyrais,

Monsieur le Maire s'est félicité dans le bulletin communal de mai 2021 de la bonne place d'Arveyres dans un « classement du bien vivre ». Nous imaginons volontiers que les activités menées par les associations jouent un rôle non négligeable dans le bien-vivre. Il est donc regrettable que le nouveau règlement voté en conseil municipal ait largement supprimé, pour la première fois depuis des années, les subventions aux associations.

Trois d'entre elles seulement ont obtenu la satisfaction de leurs demandes ; nous sommes contents pour elles, mais déçus pour les autres.

Certes, Monsieur le Maire a précisé que chaque association peut présenter un projet à la Mairie et demander une aide spécifique, mais c'est leur supprimer leur autonomie. La majorité municipale veut-t-elle s'adjuger un contrôle d'opportunité sur les dépenses envisagées par les associations ?

Nous espérons que cette mesure ne sera pas renouvelée l'année prochaine puisque le principal argument avancé pour la justifier est la situation sanitaire.

Comptez sur nous, nous serons très attentifs !

Par ailleurs, le samedi 5 juin, une action « nettoyons la nature » a été menée par l'ASPA et de nombreux volontaires. Nous regrettons le peu de participation de la majorité du conseil municipal, à l'exception d'une élue.

Bon été à tous.



Email : [agirensemblearveyresleblog@hotmail.com](mailto:agirensemblearveyresleblog@hotmail.com)

Facebook : [agir ensemble pour Arveyres](https://www.facebook.com/agirensemblepourarveyres)

Blog : [agirensemblearveyres.wixsite.com/website](https://www.agirensemblearveyres.wixsite.com/website)

### REMISE DES DICTIONNAIRES POUR LES CM2 DE L'ÉCOLE

Pour la fin de l'année scolaire, et le départ vers de nouveaux horizons, les jeunes de l'école de l'amitié ont reçu un dictionnaire, offert par la municipalité.







## BIENTÔT LA PLAGE À LA FARANDOLE ! VIVE L'ÉTÉ !

La semaine du **5 au 9 juillet**, la crèche de la Farandole fera entrer la plage dans son jardin... Au programme pour les enfants accueillis, **jeux d'eau, pique-nique, plage, coquillages et spectacle « un poisson dans l'eau »**... de quoi se mettre dans l'ambiance avant la fermeture estivale d'Aout.



## VIE PRATIQUE

### NOUVEAU À ARVEYRES



Vente directe de légumes de saison à Arveyres

Composez-vous même votre panier directement ligne sur

<https://fermedelaroquette.fr>

Retirez votre commande à la ferme le **Mercredi ou le Vendredi** de 16h30 à 19h00.

Adresse : La Roquette - 33500 Arveyres (Port du Noyer)

Tel : 06 64 73 70 55

Vous pouvez retrouver tous les artisans présents à Arveyres sur le site de la commune

<https://arveyres.fr/vie-economique/entreprises-et-commerces>

## BIEN VIVRE ENSEMBLE : PETITS RAPPELS CITOYENS

### Nuisances SONORES



QUAND PUIS-JE FAIRE DES TRAVAUX DE JARDINAGE, DE BRICOLAGE ?

#### Les jours ouvrables

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

#### Les samedis

de 9h00 à 12h00

et de 15h00 à 19h00

#### Les dimanches et jours fériés

de 10h00 à 12h00

## CALI

## PASS ÉTÉ

**CHÉQUIER D'ACTIVITÉS**  
RÉSERVEZ-LE DÈS AUJOURD'HUI  
DISPONIBLE LE 12 JUILLET  
DANS VOTRE ESPACE JEUNES

Plus d'infos sur  
[www.lacali.fr/la-cali-et-vous/jeunesse](http://www.lacali.fr/la-cali-et-vous/jeunesse)

D'UNE VALEUR DE

# 65€

Accès à 2 activités gratuites par semaine  
du 14 juillet au 15 août 2021, pour les jeunes  
nés en 2003, 2004 et 2005 !

## DISTANCES MINIMALES

entre les zones d'épandage et les zones d'habitation

DATE D'APPLICATION : 1<sup>er</sup> JANVIER 2020



### Pour les produits les plus dangereux



**20 m**  
Distance incompressible

### Pour les autres produits phytopharmaceutiques

**10 m**

pour l'arboriculture, la viticulture, les arbres et arbustes, la forêt, les petits fruits et cultures ornementales de plus de 50 cm de hauteur, les bananiers et le houblon



**5 m**

pour les autres cultures



À condition d'avoir recours à des matériels de pulvérisation les plus performants sur le plan environnemental, les distances minimales peuvent être ramenées, dans le cadre des chartes d'engagements :

- jusqu'à 5 m pour l'arboriculture
- jusqu'à 3 m pour la viticulture et les autres cultures

Pour le prochain bulletin si vous voulez faire paraître un article ou une information merci de me la transmettre par mail à [mcmospan@arveyres.fr](mailto:mcmospan@arveyres.fr) ou à la mairie avant le 21 août 2021.